



Procès-verbal

Conseil Exécutif 2024-2025

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #1 - ordinaire - Session d'Été 2025

mardi 7 mai 2024 à 16h45

À l'Université de Sherbrooke - Local A7-209 et Par Visioconférence - Google

Présences:

Cassy Dunaj - présidente (Présidence)

Kevin Contant-Holowatyj - Vice-président (Secrétariat)

Emile Perreault - Trésorier

Juliette Freitas-Bourassa - Responsable aux affaires sociales et sportives

Clémence Lamer - Responsable aux affaires académiques

Émile Bellerose-Simard - Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Nicolas Girard-Bissonnette - Responsable aux affaires professionnelles

Ariane Lefebvre - Responsable aux affaires externes

Marguerite Tremblay - Responsable aux communications

Personnes observatrices :

Frédérique Savard - Par visioconférence à partir de 17h50

1. Ouverture de la rencontre

Cassy Dunaj déclare l'ouverture de la rencontre à 16h59 et constate la présence de quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (ANNEXE A)

Ariane Lefebvre propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Juliette Freitas-Bourassa appuie.

Autorisation unanime.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts à déclarer.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 avril 2024 (ANNEXE B)

Clémence Lamer propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Kevin Contant-Holowatyj appuie.

Autorisation unanime.

5. Rapports des personnes dirigeantes

5.1. Présidence

Cassy Dunaj explique que les rencontres statutaires avec Josée Chartier, secrétaire de faculté, débiteront la semaine prochaine. Elle rappelle à l'ensemble des personnes dirigeantes qu'ils peuvent lui partager des points à aborder lors de ces rencontres. Il y a également eu une rencontre entre Josée Chartier, Juliette Freitas-Bourassa et le Bureau du respect au sujet d'un signalement par rapport à certains défis de sélection pour les LawGames. Ils vont réviser la liste des défis pour les LawGames ainsi que pour le Comité d'intégration annuel. Il n'y a pas d'inquiétude pour le moment, mais s'il y a d'autres signalements, cela pourrait causer des ennuis à l'AGED dans l'avenir. Elle rappelle donc à toutes et tous d'être vigilant.e.s.

5.2. Vice-présidence

Kevin Contant-Holowatyj fait part de la complétion de la déclaration annuelle pour le registraire des entreprises du Québec. Il explique également de toujours travailler sur la nouvelle mouture des Règlements généraux qui sera présentée lors de la première rencontre du Conseil d'administration d'été 2024.

5.3. Trésorerie

Emile Perreault explique qu'il n'a toujours pas accès aux comptes bancaires et en raison de l'absence du pays de Dounya El Jabiri, ancienne trésorière de l'AGED, il est dans l'impossibilité de commencer son travail. Il a constaté lors de son arrivée de nombreux dossiers non traités donc plus de 150 courriels non lus, dont des virements Interac entrants. De plus, il semblerait que plusieurs demandes de remboursement datant du mois de mars n'ont pas été traitées, causant des ennuis au niveau des dépenses encourues lors de la nouvelle année financière. De plus, la rencontre de transition n'a toujours pas eu lieu malgré le commencement du mandat et des rappels

de la part de l'ancienne présidence d'en effectuer une avant le commencement d'un mandat d'une nouvelle personne dirigeante.

5.4. Responsable aux affaires externes

Ariane Lefebvre explique que la FEUS a convoqué une Commission spéciale pour fixer les dates des 5@11. Il y aura deux 5@11 lors de l'été en plus du 5@11 pour le Leucan déjà prévu. Lors de cette Commission spéciale, Jean-Christophe St-Germain avait indiqué à Kevin Contant-Holowatyj qu'il serait absent et lui avait demandé de le remplacer. Malheureusement, celui-ci n'était pas disponible pour y assister.

Kevin Contant-Holowatyj propose de retirer le point de *Position de l'AGED* sur les 5@ 11 en raison de sa caducité.

Le consentement unanime est obtenu.

5.5. Responsable aux communications

Marguerite Tremblay explique qu'elle a complété les mises à jour des informations du site internet de l'AGED. De plus, elle a effectué une première publication dans le groupe des coordinations et a partagé la procédure pour l'organisation d'événements pour le mandat à venir. Elle a également annoncé la création d'un compte TikTok qui sera opérationnel sous peu.

5.6. Responsable aux affaires sociales et sportives

Juliette Freitas-Bourassa explique qu'elle a eu une première rencontre avec Arielle Meilleur et Solenne Visart de la faculté de droit au sujet de l'organisation des Intégrations annuelles. L'université a modifié certaines de ses directives au sujet des intégrations, notamment sa durée qui est de deux jours maximum. De plus, il va avoir des représentants de la faculté qui vont y assister lors de sa tenue. Elles sont en attente d'informations supplémentaires, mais la faculté n'a pas d'inquiétude puisque ceux-ci se sont toujours bien déroulés. La sélection des boosters va débiter sous peu; ceux-ci vont devoir faire un vidéo et un défi : soit une offrande ou «prank» à un membre du Comité organisateur.

5.7. Responsable aux affaires académiques

Clémence Lamer explique que l'élection des représentants de comités de programmes pour Coop ainsi que Droit-MBA ont été effectuées. Loïc Godbout a été élu pour représenter Droit-MBA tandis que Katrine Doherty a été élue pour représenter le programme Coop. Ils agiront à titre de représentants de classes en matière académique et sportive pour la durée de la session d'été pour leur groupe respectif. Finalement, il y aura un Conseil de faculté le 24 mai 2024 au Campus de Longueuil.

5.8. Responsable aux affaires professionnelles

Nicolas Girard-Bissonnette explique qu'il a une rencontre demain de preuve avec Louis Paquette au sujet de l'acquisition d'une machine à glace. Il y a également une rencontre le 16 mai 2024 de prévue avec Centre de développement professionnel au sujet du plan de commandites et travail sur l'élaboration d'un guide pour les coordinations des Comités au sujet de l'obtention de commandites. Il est très important qu'ils soient très organisés afin de ne pas sur-solliciter les Cabinets. Il y aura finalement une rencontre la semaine prochaine avec le Comité droit des affaires et investissements la semaine prochaine afin de discuter de leurs projets.

5.9. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Émile Bellerose-Simard explique qu'à présent, ce fût assez calme; il traite les courriels reçus et est en contact avec le service aux immeubles de l'Université.

6. Période de questions des membres

Aucune question de la part de membres.

7. Affaires nouvelles

7.1. Fixation du calendrier des rencontres - session d'été 2024

Clémence Lamer propose de tenir les rencontres ordinaires du Conseil exécutif pour l'ensemble de la session d'été 2024 tous les mardis à 16h45 au local A7-209 de l'Université de Sherbrooke - Campus principal, à l'exception des jours fériés ainsi que du 25 juin 2024, 2 juillet 2024 et le 13 août 2024.

Marguerite Tremblay appuie.

Autorisation unanime.

7.2. Désignation des représentant.e.s du Conseil exécutif sur les comités (ANNEXE C)

Il est clarifié par la Présidence que les membres du Conseil exécutif agissent à titre de personnes-ressources, mais peuvent participer à tout dépendamment de leur niveau d'intérêt, de disponibilité et de l'intérêt du Comité. Ils doivent cependant demeurer à la disposition du comité à titre de ressource et demeurer au courant des dossiers du Comité.

Clémence Lamer propose d'adopter la résolution avec la modification de l'attribution du Comité droit criminel et pénal pour qu'il soit attribué à la Responsable aux affaires académiques, et que le Comité droit de la famille soit attribué à la Responsable aux communications

Marguerite Tremblay appuie.

Kevin Contant-Holowatyj propose de modifier la proposition de Clémence Lamer afin d'ajouter un changement d'attribution du Comité de droit du travail afin qu'il soit attribué au Responsable à la condition étudiante et à l'environnement.

Clémence Lamer appuie.

Autorisation unanime.

Autorisation unanime pour l'adoption de la proposition principale.

7.3. Nomination au Conseil d'administration de la FEDQ

Le consentement unanime pour permettre la participation de Frédérique Savard aux délibérations concernant ce point.

Frédérique Savard explique que l'AGED a le droit à deux membres du Conseil d'administration de la FEDQ lors de la période de transition. Le mandat de ces deux personnes sera jusqu'au 1er mai 2025. Elle souhaiterait y siéger aux côtés d'Ariane Lefebvre qui y siège d'office puisque l'ensemble des personnes dirigeantes aux affaires externes sortantes y siège pour une deuxième afin de permettre une meilleure transition vers l'entrée en vigueur des nouveaux règlements généraux.

Juliette Freitas-Bourassa propose que Frédérique Savard siège sur le Conseil d'administration de la FEDQ à titre de représentante de l'AGED lors de la session d'été 2024 et d'hiver 2025 et qu'Ariane Lefebvre y siège lors de la session d'automne 2024 lorsque Frédérique Savard y siègera d'office.

Emile Bellerose-Simard appuie.

Autorisation unanime.

Cassy Dunaj propose de suspendre pour 5 minutes pour une reprise à 18h04

Il y a consentement unanime.

La rencontre est suspendue à 17h59.

Il y a reprise de la rencontre à 18h04.

7.4. Autorisation de dépense - Registre des entreprises (ANNEXE D)

Kevin Contant-Holowatyj explique qu'il a déboursé 19.50\$ afin de bénéficier d'un traitement prioritaire pour la déclaration annuelle au registraire des entreprises du Québec. Ceci est dans le but de pouvoir prendre possession des comptes bancaires de l'association plus rapidement.

Emile Bellerose-Simard propose d'autoriser la dépense de 19.50\$.

Marguerite Tremblay appuie.

Autorisation unanime.

7.5. Autorisation de dépense - travaux du local du Conseil exécutif (ANNEXE E)

Emile Perreault propose d'autoriser les dépenses totalisant 166.47\$ pour les travaux de réfection des locaux de l'AGED.

Ariane Lefebvre appuie.

Autorisation unanime.

7.6. Demande de financement étudiant - Échange étudiant en Autriche (ANNEXE F)

La demande a été reçue par Dounya El Jabiri, ancienne trésorière de l'AGED, le 3 mars 2024. Celle-ci n'a jamais été traitée. La demande totalise 1000\$ pour les 12 personnes étudiées pour l'échange en Autriche. Les années précédentes, les demandes s'élevaient à plus de 300\$ par personne. Cependant, en raison du montant de la demande, il ne sera pas possible de l'autoriser en Conseil exécutif.

Ariane Lefebvre propose de recommander au Conseil d'administration d'accorder la demande de subvention lors du prochain Conseil d'administration.

Clémence Lamer appuie.

Autorisation unanime.

8. Affaires diverses

8.1. Gestion du budget du CIA

Juliette Freitas-Bourassa explique que lors de la dernière rencontre du Comité d'intégration annuel, on se posait la question au sujet de l'utilisation d'un compte bancaire à usage personnel tel qu'il avait été fait les années précédentes.

Kevin Contant-Holowatuj explique que ceci n'est pas légal et met à risque l'Association notamment puisqu'il est impossible pour les signataires d'y accéder. Il sera nécessaire d'en ouvrir un comme c'était le cas pour le Comité promo. On ne peut pas utiliser un compte à un usage autre que la personne qui en est titulaire. Il fera les démarches pour débiter le processus d'ouverture dès que possible. Il tient à noter qu'il en avait fait part à l'ancienne Trésorière Dounya El Jabiri, sans qu'aucune action soit prise pour empêcher dans l'avenir de tels manquements.

8.2. Confidentialité et accès aux informations

Un rappel par la Présidence et la Vice-présidence est fait à l'ensemble des personnes dirigeantes au sujet de la protection des informations confidentielles et le maintien des données dans la suite Google et non sur son ordinateur personnel. Il est également rappelé que seule la personne qui est en poste peut avoir accès à la suite Google, même dans le cas d'un mandat conjoint. De plus, les personnes ayant fini leur mandat ne doivent plus effectuer de tâches au nom de l'Association; ils ne sont plus protégés par l'Assurance pour les dirigeants et administrateurs de l'Association. De plus, les discussions ayant lieu en huis clos ne doivent pas être discutées avec d'autres personnes, mais les gens effectuant des mandats conjoints, ni les membres d'autres instances. Finalement un rappel a été fait au sujet de la protection des biens matériels dans le local du Conseil exécutif et dans l'Endroit il faut toujours verrouiller notamment la porte, les classeurs ainsi que les armoires.

8.3. Commandites

Nicolas Girard-Bissonnette explique qu'il aimerait mieux encadrer l'attribution des commandites et travailler de concert avec les Comités pour développer le plan. Il est convenu qu'il faudrait d'abord consulter les comités pour mieux saisir leurs besoins. Il serait aussi nécessaire de faire certains ajustements au niveau des forfaits et des prix, notamment pour le Vins et fromages. Il sera d'ailleurs nécessaire de changer la formule pour le comité organisateur du Vins et fromages afin d'effectuer une planification plus avancée.

8.4. Délégation de l'AGED à la FEUS

Ariane Lefebvre a demandé ce point, mais il est expliqué par Kevin Contant-Holowatuj qu'il n'est pas possible à ce stade d'apporter des changements au niveau de la délégation à la FEUS. Il ne sera que possible avec les Règlements généraux actuels. Il est convenu qu'il serait pertinent de garder toujours les mêmes personnes pour la délégation de l'AGED à la FEUS lors des Conseils des membres, et qu'il serait pertinent que ceux-ci soient des membres du Conseil exécutif étant donné de leur compréhension des dossiers en cours.

8.5. Chalet d'été du Conseil exécutif

Il y a le consentement unanime pour mettre le point en dépôt sur le bureau jusqu'à la prochaine rencontre ordinaire.

9. Huis clos

10. Date de la prochaine rencontre

La Présidence rappelle à l'ensemble des dirigeants que la date de la prochaine rencontre ordinaire est le mardi 14 mai 2024 16h45 au A7-209.

11. Clôture de la rencontre

Suite à la discussion de tous les points à l'ordre du jour, la Présidence déclare la clôture de la rencontre à 19h19.

Signature : _____ Date: _____
Cassy Dunaj - Présidence

Signature: _____ Date: _____
Kevin Contant-Holowatyj - Secrétariat

ANNEXE A



Ordre du jour

Conseil exécutif 2024-2025

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #1 - ordinaire - Session d'Été 2024

mardi 7 avril 2024 à 16h45

Université de Sherbrooke - Local A7-209

1. **Ouverture de la rencontre**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Déclaration de conflits d'intérêts**
4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 avril 2024**
5. **Rapports des personnes dirigeantes**
 - 5.1. **Présidence**
 - 5.2. **Vice-présidence**
 - 5.3. **Trésorerie**
 - 5.4. **Responsable aux affaires externes**
 - 5.5. **Responsables aux communications**
 - 5.6. **Responsable aux affaires sociales et sportives**
 - 5.7. **Responsable aux affaires académiques**
 - 5.8. **Responsable aux affaires professionnelles**
 - 5.9. **Responsable à l'environnement et à la condition étudiante**
6. **Période de questions des membres**
7. **Affaires nouvelles**
 - 7.1. **Fixation du calendrier des rencontres - session d'été 2024**
 - 7.2. **Désignation des représentant.e.s du Conseil exécutif sur les comités**
 - 7.3. **Nomination au Conseil d'administration de la FEDQ**
 - 7.4. **Autorisation de dépense - Registre des entreprises**
 - 7.5. **Autorisation de dépense - travaux du local du Conseil exécutif**
 - 7.6. **Demande de financement étudiant - Échange étudiant en Autriche**
8. **Affaires diverses**
 - 8.1. **Gestion du budget du CIA**
 - 8.2. **Confidentialité et accès aux informations**
 - 8.3. **Commandites**
 - 8.4. **Délégation de l'AGED à la FEUS**
 - 8.5. **Chalet d'été du Conseil exécutif**
9. **Huis-clos**

10. Date de la prochaine rencontre

11. Clôture de la rencontre

ANNEXE B



Procès-verbal
Conseil Exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #24 - ordinaire - Session d'Hiver 2024
lundi 8 avril 2024 à 19h15
À l'Université de Sherbrooke - Local A7-209 et Par Visioconférence - Teams

Présences:

Rose Beauséjour - Présidente (Présidence)
Kevin Contant-Holowatyj - Vice-président (Secrétariat) (*Par Visioconférence*)
Cassy Dunaj - Responsable aux communications
Béatrice Gauthier - Responsable aux affaires académiques
Clémence Lamer - Responsable aux premières années
Mathieu Saade - Responsable aux affaires professionnelles
James-William Caron - Responsable aux affaires sociales et sportives
Michaël Godin - Responsable à l'environnement et la condition étudiante (*Par visioconférence*)
Frédérique Savard - Responsable aux affaires externes

Personnes observatrices :

Ariane Lefebvre - procès-verbaliste

1. Ouverture de la rencontre

Rose Beauséjour déclare l'ouverture de la rencontre à 18h32 et constate la présence du quorum.

La rencontre est convoquée avant l'heure prévue. L'ensemble des membres renoncent à l'avis de convocation.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (ANNEXE A)

James-William Caron propose d'ajouter un point 5.5 intitulé Initiative étudiante et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Béatrice Gauthier appuie.

Autorisation unanime.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 1er avril 2024 (ANNEXE B)

Mathieu Saadé propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 1er avril 2024.

Cassy Dunaj appuie.

Autorisation unanime.

4. Rapports des personnes dirigeantes

4.1. Présidence

Rose Beauséjour rappelle qu'il y a une rencontre avec le décanat ce mercredi avec les nouveaux élus aux différents postes du CE.

Elle rappelle aussi le CA qui se tiendra ce jeudi.

4.2. Vice-présidence

Kevin Contant-Holowatyj informe que le CA de ce jeudi sera bien rempli, car il y aura la présentation des nouveaux Règlements généraux.

4.3. Trésorerie

Dounya El Jabiri mentionne au Conseil exécutif que le comité de droit pénal doit faire une demande de subvention aditionnelle afin de rembourser la différence dans leur budget.

4.4. Responsable aux premières années

Pas de rapport.

4.5. Responsable aux affaires externes

Frédérique Savard indique les dates des événements importants seront envoyées prochainement.

Elle ajoute que la Feus dénonce son intérêt de se retirer du Fond d'appui (FAEÉ), car l'argent semble mal investi. En effet, certains postes administratifs sont payés par le FAEÉ et il n'y a que 400K sur plus d'un million d'actifs qui sont déversés pour supporter les projets étudiants (mission première de la FAEÉ). Si l'université ne veut pas que l'on se retire d'un coup, la FEUS va encourager chacune des facultés à se retirer individuellement pour pouvoir reformer un autre fond d'appui. Effectivement, la FEUS envisage de créer sa propre « FAEÉ » et la cotisation serait d'au plus 20\$ par étudiant par session au lieu de 40\$.

4.6. Responsables aux communications

Pas de rapport.

4.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Pas de rapport.

4.8. Responsable aux affaires académiques

Pas de rapport.

4.9. Responsable aux affaires professionnelles

Pas de rapport.

4.10. **Responsable à l'environnement et à la condition étudiante**

Pas de rapport.

5. **Affaires nouvelles**

5.1. **demande de remboursement déjeuner pré-cm**

Frédérique Savard propose une autorisation de dépense de 30\$ pour rembourser les déjeuners de deux délégués au Conseil des membres de la FEUS du 7 avril 2024 en conformité avec la politique annexe B des Règlements généraux.

Béatrice Gauthier appuie.

Autorisation unanime.

5.2. **Sondage FEUS (ANNEXE C)**

Il y a une problématique au niveau de la gestion et de l'efficacité. Entre autres, le show de la rentrée est budget 50K et l'aged ont mm pas 50K.

À titre informatif, nos membres payent 45\$ par année. Voici le budget de l'année financière en cours.

Frédérique Savard propose de faire un sondage auprès des membres pour vérifier quels sont les services utilisés de la feus et de mandater les membres de Conseil exécutif de demander à chacun de leurs comités leur avis.

Mathieu Saadé appuie.

Autorisation unanime.

5.3. **Demande de subventions du Comité Promo**

James-William Caron propose de retirer le point.

Il y a le consentement unanime.

5.4. **Nomination par intérim membre du comité droit fiscal (ANNEXE D)**

Le poste de membre du comité droit fiscal n'avait pas été comblé.

Frédérique Savard propose de nommer Lucas Lupien-Agostinho par intérim au poste de membre du Comité droit fiscal pour le mandat du prochain exercice financier.

James-William Caron appuie.

Autorisation unanime.

5.5. Initiative étudiante

James-William Caron a reçu une demande des responsables sociaux de classe de 2e année pour acheter timbits et en distribuer dans les classes avant la fin de l'année.

Jame-William Caron propose d'autoriser la dépense de budget jusqu'à concurrence de 400\$ (60\$ avec taxe par classe)

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

6. Clôture de la rencontre

Suite à la discussion de tous les points à l'ordre du jour, Rose Beauséjour déclare la clôture de la rencontre à 19h11.

Signature : _____ Date: _____
Rose Beauséjour - Présidence

Signature: _____ Date: _____
Kevin Contant-Holowatyj - Secrétariat

ANNEXE C



Conseil exécutif 2024-2025
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Résolution concernant la représentation des personnes dirigeantes au sein des comités de l'AGED pour le mandat 2024-2025

Parraine de la proposition : Cassy Dunaj – Présidence

Attendu qu'une résolution qui est signée par l'entière des membres d'un Conseil exécutif est réputée valide comme si elle était signée lors d'une rencontre en vertu de l'article 45.01 des règlements généraux;

Attendu que les personnes exécutantes doivent procéder à la répartition des comités étudiants par le biais d'une résolution en Conseil exécutif, en vertu de l'article 74 des règlements généraux;

Il est résolu que la présidence siègera sur le comité de droit Fiscal et le comité Common law;

Il est résolu que la vice-présidence siègera sur le comité de droit Constitutionnel et politique et présidera la Commission de révision des règlements généraux et la Commission d'éthique et de déontologie;

Il est résolu que la personne responsable aux affaires académiques siègera sur le comité Féministe, le comité du droit Criminel et pénal, et le comité UniversDroit;

Il est résolu que la personne responsable aux communications siègera sur le comité Show d'la fac et Défilé de mode, le comité droit de la Famille et de la Jeunesse, et sera coordonnatrice du comité Communication et mobilisation;

Il est résolu que la personne responsable aux affaires externes siègera sur le comité de la coupe Face à Face, le comité Vêtements de la fac et le comité du droit de la Santé;

Il est résolu que la personne responsable aux affaires professionnelles siègera sur le comité du droit des Affaires et de l'investissement (CDAI), le comité du droit de la Propriété intellectuelle et des Technologies et le comité Accès à la justice;

Il est résolu que la personne responsable aux affaires sociales et sportives siègera sur le comité Promo, le comité Jeux-ridiques, le comité du droit du Sport et des loisirs, le comité d'intégration annuelle (CIA) et le comité Finissant;

Il est résolu que la personne responsable à l'environnement et à la condition étudiante siègera sur le comité Casino, le comité du droit Autochtone, le comité de droit du Travail et sera coordonnatrice du comité Droit vert l'avenir;

Il est résolu que la trésorerie siègera sur le comité SimONU et le comité Diversité;

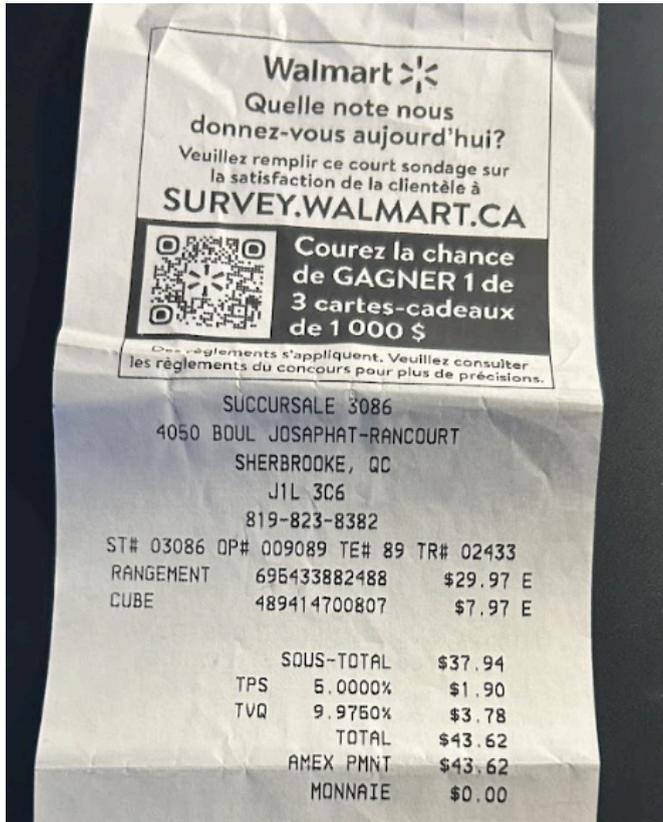
Il est résolu que la personne responsable à l'environnement et à la condition étudiante siègera temporairement sur le comité des Arts, jusqu'à l'élection de la personne responsable aux premières années du Conseil exécutif en automne;

Il est résolu que la personne responsable aux affaires académiques siègera temporairement sur l'Association des étudiant.e.s noir.e.s en droit (A.E.N.D.), jusqu'à l'élection de la personne responsable aux premières années du Conseil exécutif en automne;

Il est résolu que la personne responsable aux affaires externes siègera temporairement sur le comité de droit Notarial, jusqu'à l'élection de la personne responsable aux premières années du Conseil exécutif en automne;

Il est résolu que la personne responsable aux affaires académiques siègera temporairement sur le comité PRD, jusqu'à l'élection de la personne responsable aux premières années du Conseil exécutif en automne.

ANNEXE D



ANNEXE F

Le 3 mars 2024

Coordonnateur d'activités étudiantes
Service d'animation
Services à la vie étudiante
Sherbrooke (Québec) J1k 2R1

Objet : Lettre d'appui de projet pour une subvention de la part de l'AGED

Monsieur, Madame,

Cette année encore, plusieurs étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke ont décidé de solliciter l'*Association Générale Étudiante en Droit* en vue de financer leur participation au *Summer School of European Private Law* qui se déroulera à la Faculté de droit de l'Université de Salzburg, du 1^{er} au 13 juillet 2024.

Depuis plus de 15 ans maintenant, je participe aux activités de cette université d'été. Cette collaboration a débuté en 2006, quand le directeur du programme, M. le professeur Michael Rainer, m'a invité à prononcer la conférence inaugurale de la *Summer School 2006 of European Private Law* ("The Canadian Legal System: Outside – In"/« Regards externes et internes sur le système juridique canadien », à la Fachbereich Privatrecht, Universität Salzburg) à laquelle ont participé plus d'une vingtaine de professeurs européens et une centaine d'étudiants provenant de chacun des pays de l'Union européenne. Depuis, j'ai poursuivi cette collaboration à titre de professeur invité, en vue de dispenser un cours d'introduction au droit canadien (*The Legal System of Canada / Le système juridique du Canada*) et de participer à de nombreux séminaires.

Par conséquent, je suis en mesure de confirmer que l'activité est directement liée au champ d'étude des étudiants de la Faculté de droit. De plus, il serait hautement souhaitable qu'ils puissent bénéficier d'une aide financière de votre part, dans la mesure où leur participation contribue directement au rayonnement de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke à l'étranger. En effet, il est important de mentionner qu'ils sont parmi les rares étudiants non européens à participer à ce programme, ce qui constitue, à mon avis, un privilège et une occasion exceptionnelle.

Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,
Mathieu Devinat
Professeur titulaire